Proludic®

Concepteur d'espaces de jeux et de sport

GUIDE DE MAINTENANCE

PROLUDIC.FR

SOMMAIRE

LES NORMES DE SÉCURITÉ 2
LES NOTICES DE MONTAGE 3

1 LA MAINTENANCE DE L'ESPACE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Les sols de sécurité 5
L'environnement paysager 5

2 LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS (PAR COMPOSANT / PAR GAMME DE JEUX)

LES POTEAUX BOIS 6
LES PLAQUES COLORÉES 6
LES FILETS 7
LES PLANCHERS 7
JEUX MULTIFONCTIONS
Diabolo & Diabolo Baby 8
Vivarea 9
Kidzy 10
Biibox 11
Ixo 12
Kanopé 13
ORIGIN' - JEUX EN BOIS DE ROBINIA 14
JEUX THÉMATIQUES
Aventure, Metropolis, City, Aquatica, Médiéval 15
JEUX DYNAMIQUES
Jeux sur ressort 16
Jeux à rotation 17
Roll Runner® 19
Jeux à translation 20
JEUX CLASSIQUES
Maisonnettes 22
Portiques 23
Toboggans 24
JEUX D'ÉQUILIBRE ET À GRIMPER
Trampolines 25
Parcours d'équilibre 26
Structures de cordage 27
Structures à grimper (Pyramides) 28
Le Monde Vertical 29
Le Monde Suspendu 30
JEUX EDUCATIFS & SENSORIELS
GymLudic® 31
Panneaux ludiques & Jeux sonores et musicaux 32
Jeux d'eau 33
Jeux de sable 34
Fabrique à sable 35
Jeux interactifs 36
SPORT
Multisports 37
Jeux de balles 38
Stations de Fitness URBANIX 39
Street Workout 40
Stations Vitalité 41
Parcours Santé 42
Rodeoboard® 43
Altima® 44
Turnfly® 45
Skysurf® 46
Hip Hop® 47
Cyclogym 48
AMÉNAGEMENT
Mobilier, Clôtures, Signalétique 49

3 ORGANISATION DE LA MAINTENANCE 50

Le plaisir de jouer pour l'enfant est d'autant plus important que l'état de l'équipement qui lui est offert est bon et régulièrement contrôlé. Ainsi, son activité peut se dérouler en toute quiétude.

La durabilité et la sécurité d'une aire de jeux dépendent pour une part importante de l'entretien et de la maintenance qui sont effectués, en complément bien sûr de produits conçus selon des principes de qualité, conformément aux normes en vigueur, comme le sont les produits PROLUDIC.

LES NORMES DE SÉCURITÉ

Depuis la parution des normes européennes de sécurité en 1998 et leur révision en 2008 et 2017, les obligations de l'exploitant et du fournisseur d'équipements sont clairement définies au travers des textes normatifs EN 1176-1 et EN 1176-7.
Ce dernier détermine divers contrôles à effectuer selon des fréquences précises.
Ces périodicités sont indicatives et doivent être adaptées à la fréquence d'utilisation et au site.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Contrôle de la charge des matériaux pour les sols de sécurité fluents.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de tout ou partie de l'équipement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, barreaux, chaînes, câbles...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Contrôle de l'état des plaques.

Ces divers contrôles effectués, des actions correctives doivent être engagées si les résultats obtenus le nécessitent.

Le Guide de Maintenance PROLUDIC est un document de travail pratique qui synthétise plus de 35 ans d'expérience ainsi qu'un ensemble de conseils mis à la disposition de nos clients et plus généralement des personnels responsables de l'entretien d'aires de jeux à usage collectif.
Nous avons établi, pour chaque typologie de produits, une liste de contrôles à effectuer avec leur périodicité.

LES NOTICES DE MONTAGE

La première garantie à prendre pour s'assurer de la longévité d'un équipement et de son utilisation en toute sécurité par les enfants, est de veiller à une installation qui respecte les informations fournies dans les notices de montage.

QUELQUES INFORMATIONS CLÉS

La définition de la visserie : chaque assemblage est défini avec une visserie spécifique qui le rend performant. Une fiche représentant tous nos types de visserie permet l'identification de chacun.

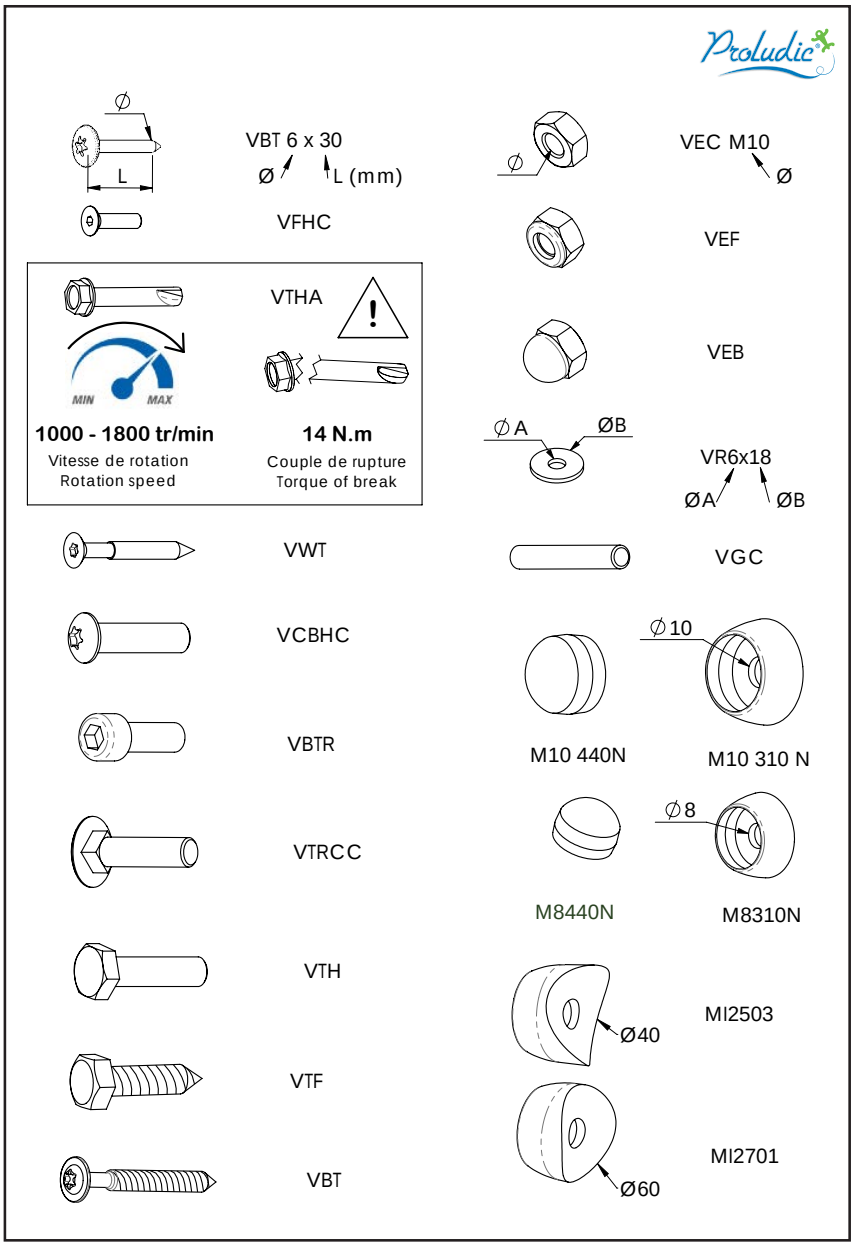

QUELQUES INFORMATIONS CLÉS

- Les dimensions indiquées permettent un montage qui respecte les contraintes normatives.
- La référence du produit constitue sa première identification.
- Les références des pièces ou assemblages permettent d'identifier facilement un élément, pour tout remplacement éventuel.

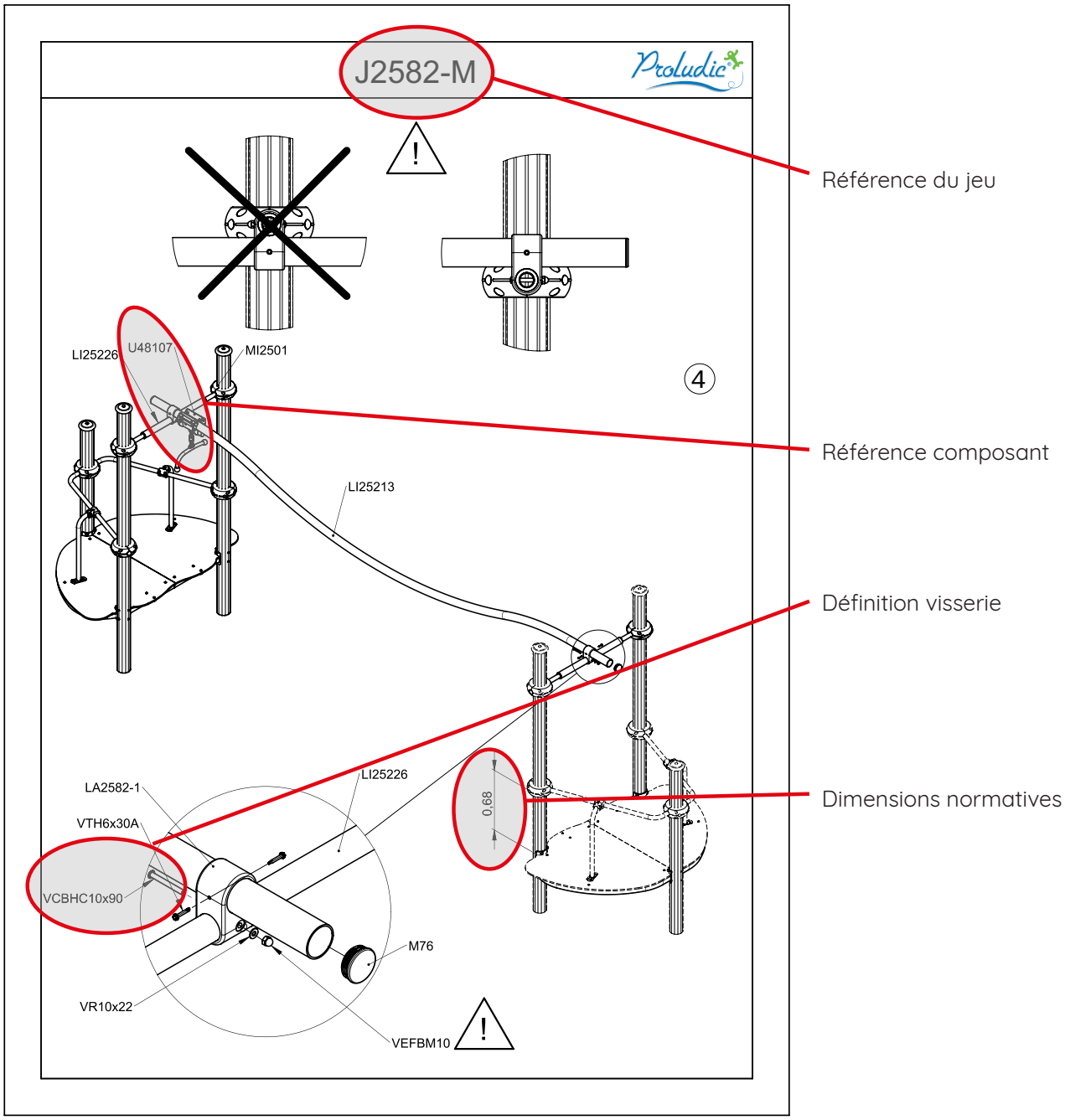

1 LA MAINTENANCE DE L'ESPACE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Une aire de jeux ne se limite pas aux seuls équipements qui la composent, mais également aux sols de sécurité et à son environnement qui, eux aussi, doivent être entretenus pour assurer longévité et sécurité.

LES SOLS DE SÉCURITÉ

Différents types de sols existent : sols synthétiques ou sols fluents. Ils doivent être entretenus pour conserver toutes leurs caractéristiques.

TOUS LES MOIS

- Ratissage pour éliminer tout objet indésirable et potentiellement dangereux (sols fluents).
- Remise au niveau zéro (sols fluents).

TOUS LES 3 MOIS

- Nettoyage haute pression des sols caoutchouc.

TOUS LES ANS

- Sols fluents : contrôle de l'épaisseur de la couche de matériaux amortissants et rajout si nécessaire.

L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER

- S'assurer régulièrement que l'état de la végétation présente autour ou sur l'aire de jeux ne présente pas de risques pour les utilisateurs.
- Entretenir celle-ci afin qu'elle ne pénètre pas les zones d'impact des équipements qui doivent demeurer exempts de tout obstacle.
- Contrôler la signalétique de l'aire de jeux (actualisation des N° de téléphone et adresses des organismes à contacter en cas d'accident, si nécessaire).

2 LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Chaque aire de jeux propose des équipements variés tant au niveau des matériaux qui les composent qu'au niveau des fonctions ludiques spécifiquement offertes.

POTEAUX BOIS

TOUS LES MOIS

- Vérification d'absence d'échardes.

TOUS LES ANS

- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames.
- Vérification de l'intégrité du poteau.

PLAQUES COLORÉES

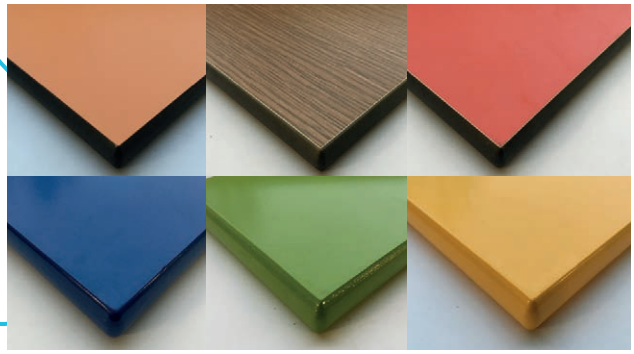

HPL
Compact Composite

Contreplaqué

TOUS LES ANS

- Vérification de l'état général des plaques colorées. Recenser les éclats.
- Prévoir impérativement des retouches de peinture dans le cas où la teinte a disparu (contreplaqué).
- Nettoyage à base d'eau et de détergent par lavage haute pression.

FILETS

TOUS LES MOIS

- Vérification de la présence des pièces de liaison.

TOUS LES ANS

- Vérification des fixations.
- Contrôle de l'usure du câble. Remplacer l'élingue si l'âme métallique est visible.

PLANCHERS

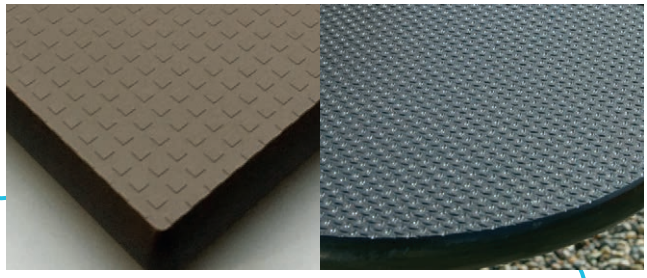

HPL
Compact Composite

Contreplaqué

TOUS LES ANS

- Vérification de l'état général des panneaux.
- Nettoyage à base d'eau et de détergent par lavage haute pression.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Références avec un portique : voir page 23.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).
- Références avec un portique : voir page 23.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.
- Références avec un portique : voir page 23.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues…).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Vérification de l'état général des éléments en polyéthylène.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

G45804

- Vérifier l'usure de la pièce MU2513. Changer celle-ci si nécessaire.

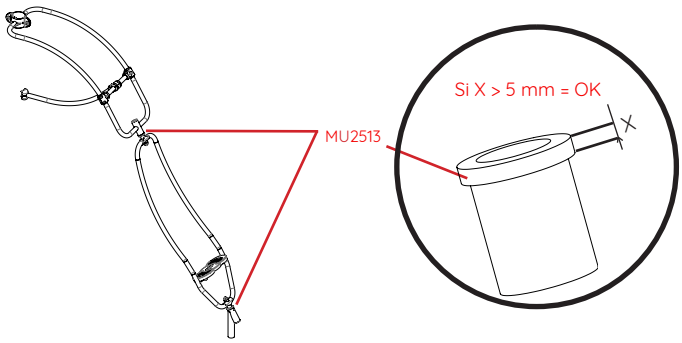

G45821

- Vérifier le roulage du chariot sur le rail.
- Vérifier l'usure de la pièce MU442 de la poignée. Remplacer si nécessaire.

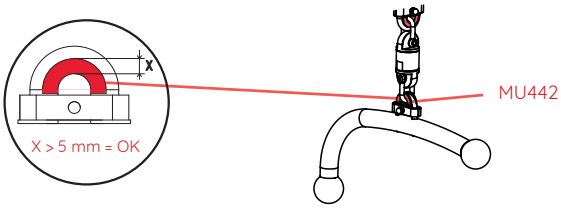

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois (version IXO Bois).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux en bois.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Vérification de l'état général des éléments en polyéthylène.
- Nettoyage complet du jeu.

G2515

- Vérifier l'usure de la pièce MU2513. Changer celle-ci si nécessaire.

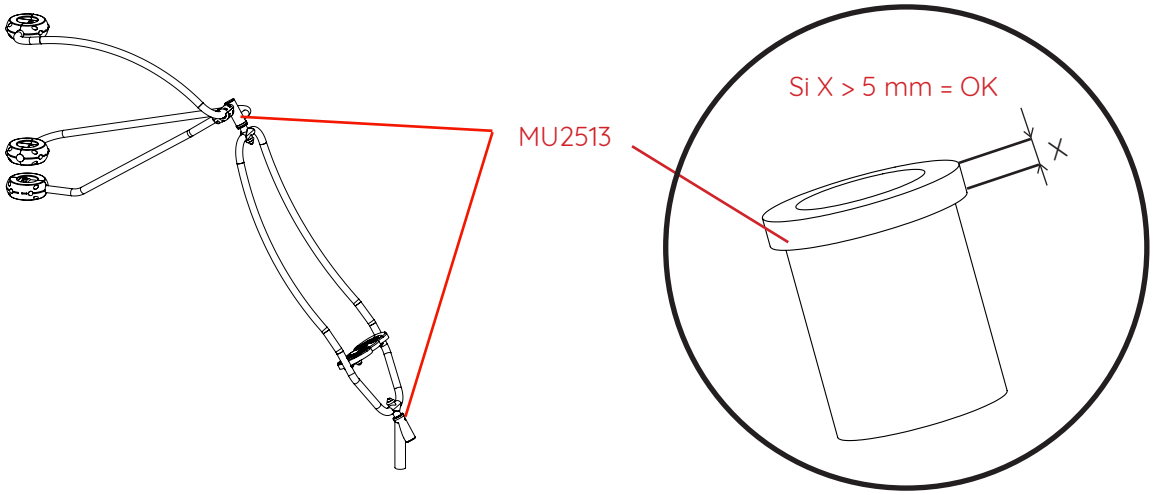

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les éléments en bois (grandes tours).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues, toile caoutchouc...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Vérification de l'état général des éléments en polyéthylène.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.
- Rebouchage avec pâte à bois des noeuds du bois ayant sauté et pouvant provoquer un coincement de doigt.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Nettoyage complet du jeu.

CITY, AVENTURE, AQUATICA, METROPOLIS, MÉDIÉVAL

JEUX THÉMATIQUES

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les éléments en bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Vérification de l'état général des éléments en polyéthylène.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Contrôle de l'absence de corrosion du (des) ressort(s).
- Nettoyage complet du jeu.

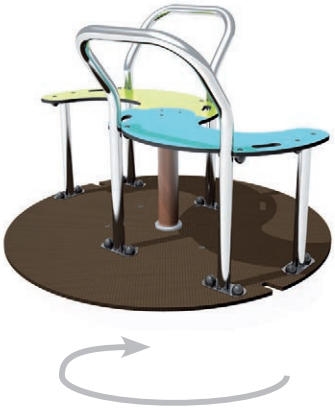

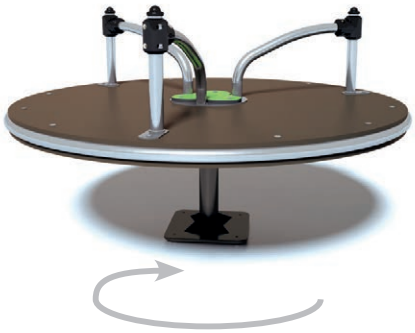

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois (J2594).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Nettoyage complet du jeu.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames (J2594)
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.

J2594/ J2594-M

- Vérifier l'usure de la pièce MU2513. Changer celle-ci si nécessaire.

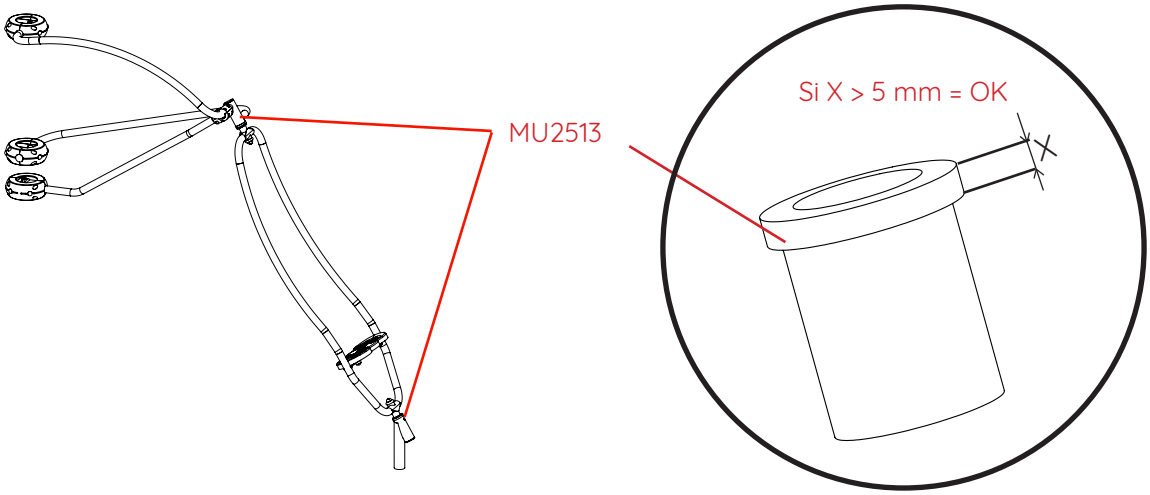

TOUS LES ANS

J2409

- Graissage
- Contrôle de l'espace périphérique (plaque mobile/châssis)

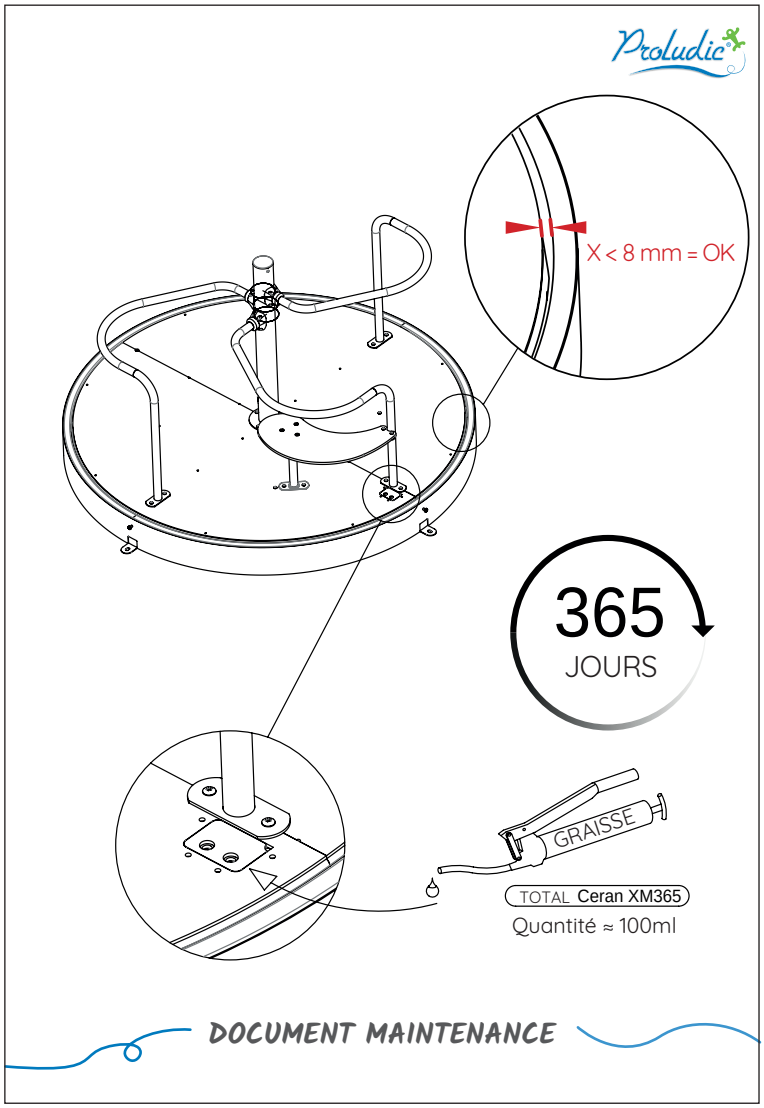

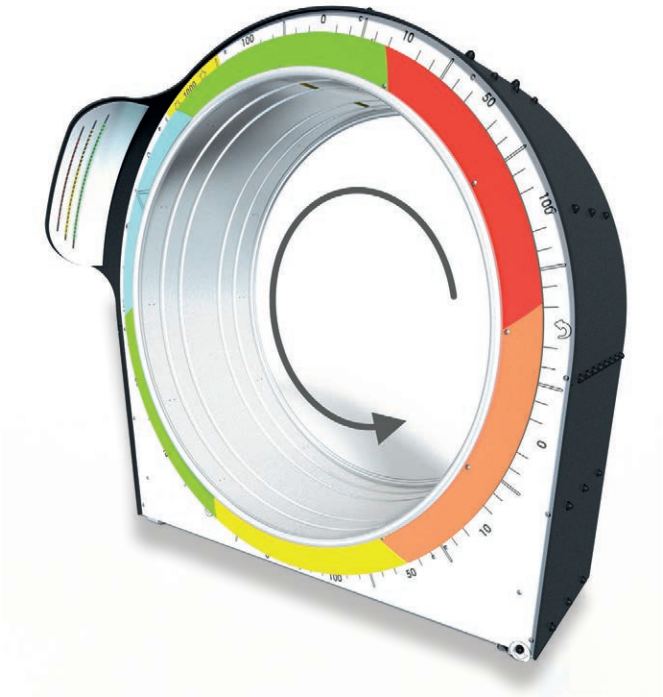

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois (J2581-J2582-J510-J511).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois (J2581-J2582-J510-J511).
- Vérification de l'intégrité des poteaux.

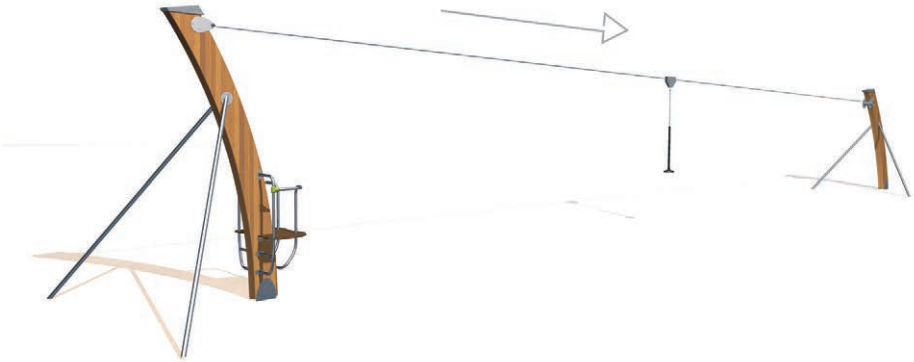

J510/J511 J512/J513 J514/J516

- Contrôler la tension du câble (la hauteur du siège doit demeurer à 350 mm du sol minimum sous une charge de 69,5 kg).
- Contrôler l'efficacité et l'état du ressort (lancer le siège du point de départ, l'amortissement doit permettre d'éviter le contact du siège avec la poutre avec une charge de 69,5 kg).
- Contrôler l'intégrité du câble. Vérifier l'absence de fils coupés ou détorillonnés.
- Vérifier l'usure de la chaîne du siège (si l'usure est supérieure à 1/3 du diamètre du fil, envisager le changement de la chaîne).

J515/
J2582/
J2582-M

- Vérifier le roulage du chariot sur le rail.
- Vérifier l'usure de la pièce MU442 de la poignée. Remplacer si nécessaire.

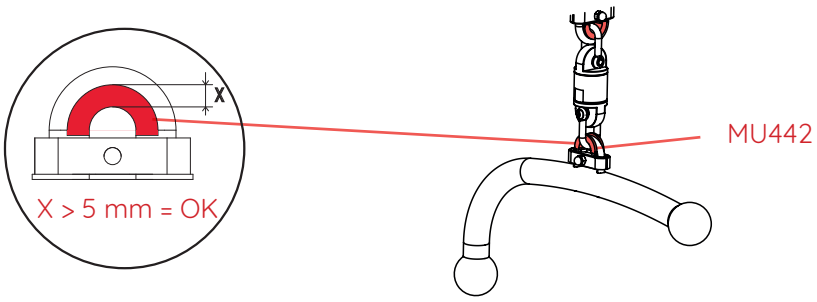

J2581/
J2581-M

- Vérifier le roulage libre du chariot sur l'ensemble du rail.
- Vérifier l'usure des chaînes des poignées. Remplacer les éléments de la chaîne si un maillon présente une réduction de plus de 1/3 de son diamètre.
- Vérifier la présence des butées en caoutchouc à chaque extrémité du rail.

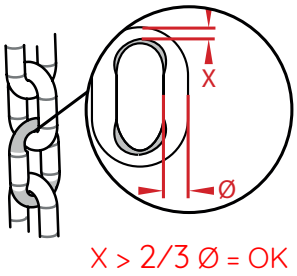

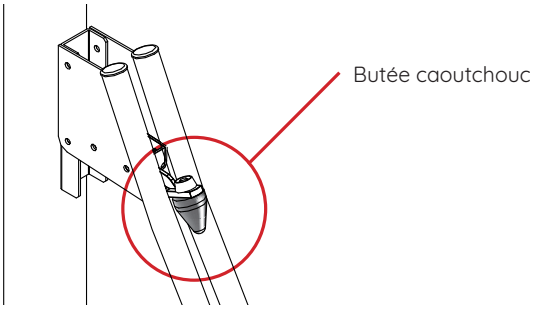

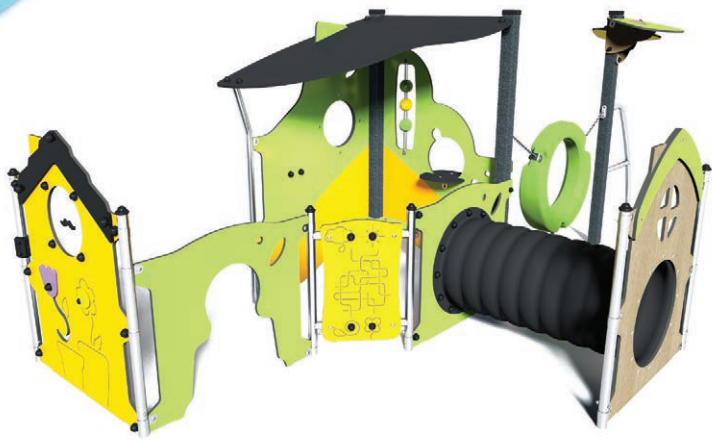

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.
- Rebouchage avec pâte à bois des noeuds du bois ayant sauté et pouvant provoquer un coincement de doigt (J4940-J4941).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois (J254-J256-J4940-J4941).

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.
- Rebouchage avec pâte à bois des noeuds du bois ayant sauté et pouvant provoquer un coincement de doigt (J489-J490-J491-J498-J499).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Vérification d'usure des maillons de chaînes (si l'usure est supérieure à 2 mm, envisager le changement de la chaîne).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Vérification des fixations des sièges.
- Nettoyage complet du jeu.
- Vérification d'absence de corrosion sur les chaînes ou le système d'accroche.
- Vérifier l'usure des pièces au niveau de la liaison chaîne/siège. Changer les pièces si nécessaire (cf schémas ci-dessous).

TOUS LES 2 ANS

- Appliquer un traitement pour bois résineux sur la poutre du J440.

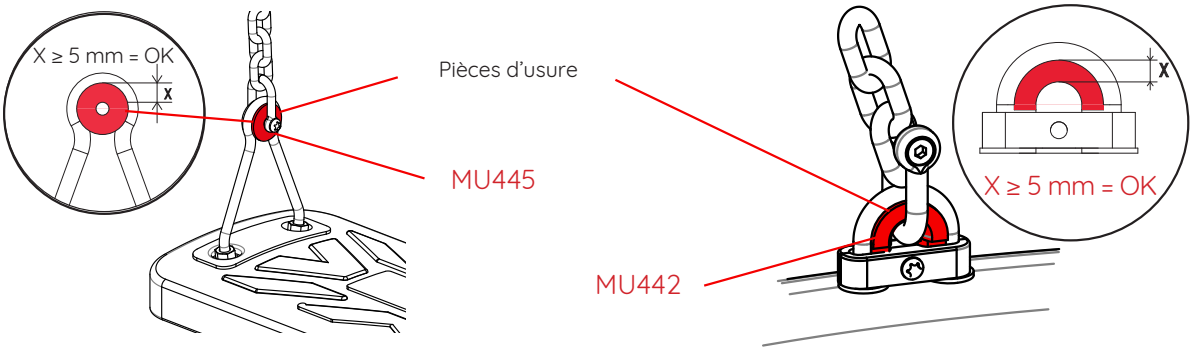

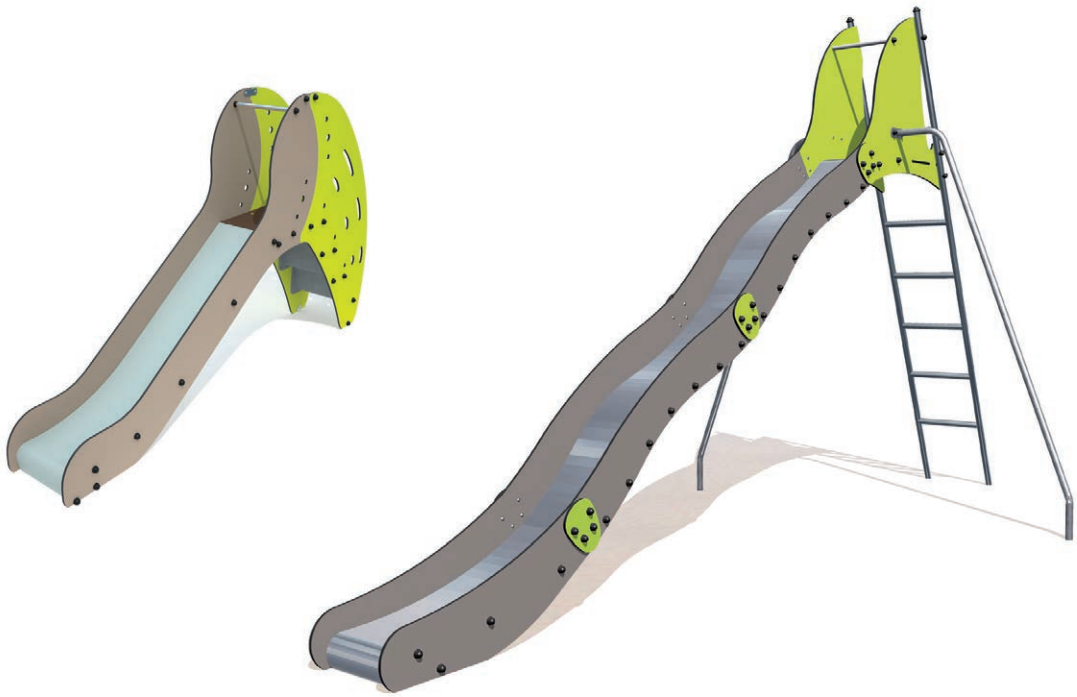

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle du bon positionnement des plaques colorées pour éviter l'apparition de risque de coincement de cordons au départ des glissières.
- Vérification de l'absence de fibre de verre apparente sur la surface de glisse dans le cas de glissière polyester.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

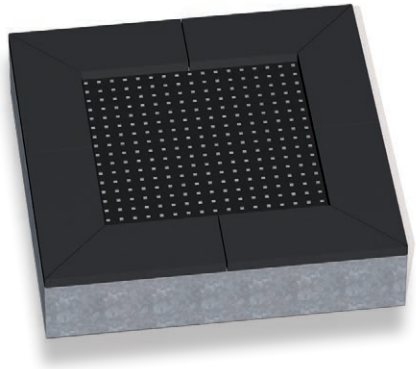

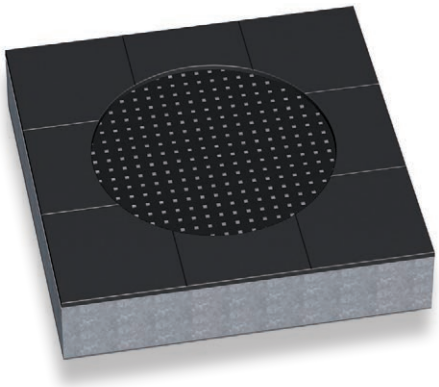

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de la surface de saut, des dalles en caoutchouc.
- Vérification de la présence de tous les ressorts.

TOUS LES 3 MOIS

- Vérification de la fosse. Enlever les éléments qui peuvent gêner l'activité.
- Vérification de l'absence de corrosion sur les éléments métalliques.
- Vérification de l'usure de la surface de saut. Remplacer si l'âme métallique est visible.

TOUS LES ANS

- Vérification du cadre.
- Vérification de la présence et de l'état des ressorts ainsi que de leur sens de montage : boucles vers le bas du côté de la surface de saut et du côté du cadre.
- Vérification de la fixation des dalles périphériques.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usures des chaînes et des élingues.
- Remplacer les élingues si l'âme métallique présente des fils sectionnés.
- Remplacer les éléments de la chaîne si un maillon présente une réduction de plus de 1/3 de son diamètre.

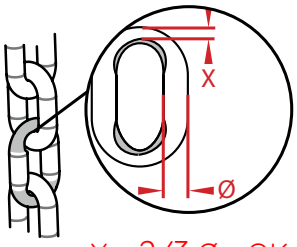

X > 2/3 Ø = OK

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

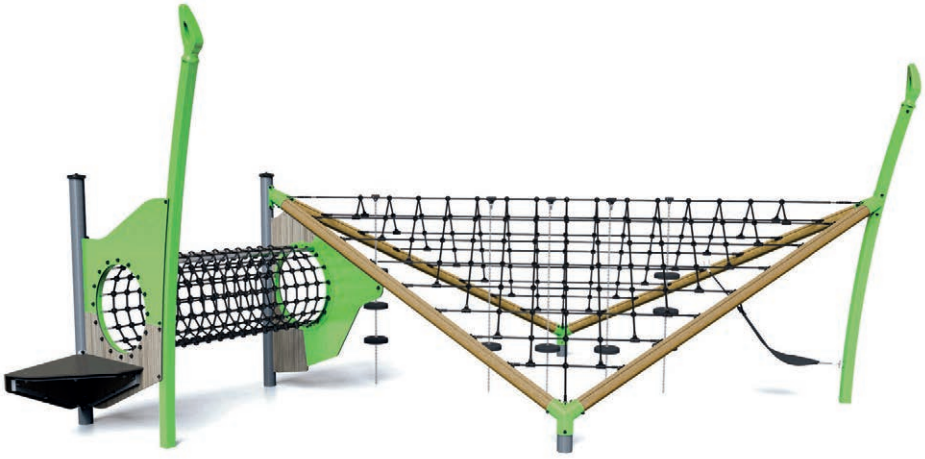

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure des chaînes.
- Remplacer les élingues si l'âme métallique présente des fils sectionnés.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur les poteaux bois.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

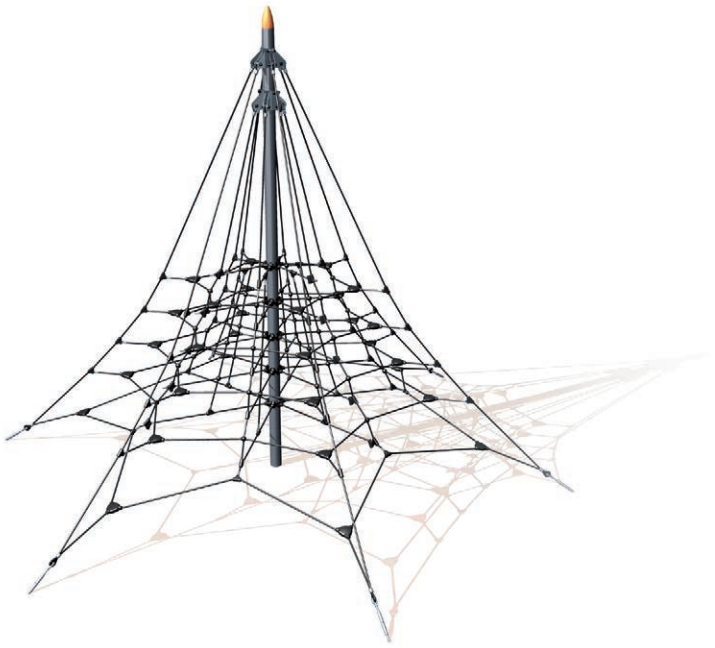

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle de l'usure des câbles.
- Remplacer les élingues si l'âme métallique présente des fils sectionnés.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Nettoyage complet du jeu.
- Retendre les structures si celles-ci apparaissent trop détendues.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues...).

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur le poteau en bois.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Contrôle d'usure (planchers, chaînes, câbles, élingues).
- Remplacer les élingues si l'âme métallique présente des fils sectionnés.
- Remplacer la chaîne si un maillon présente une réduction de plus de 1/3 de son diamètre.
- Vérification de l'absence de fibre de verre apparente sur la surface du nid.

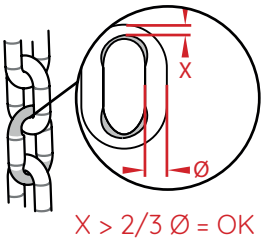

X > 2/3 Ø = OK

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Nettoyage complet du jeu.

G4806

- Vérifier le roulage du chariot sur le rail.
- Vérifier l'usure de la pièce MU442 de la poignée. Remplacer si nécessaire.

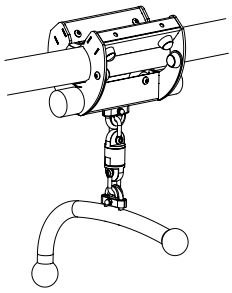

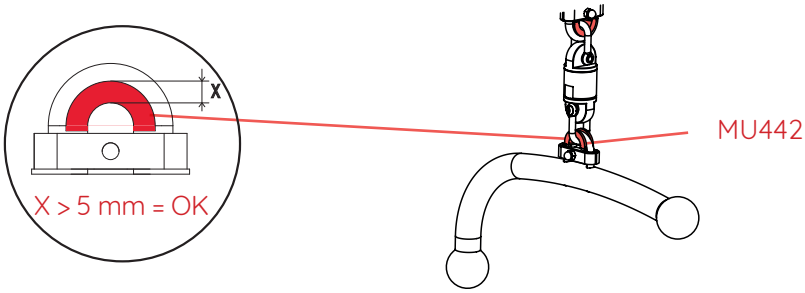

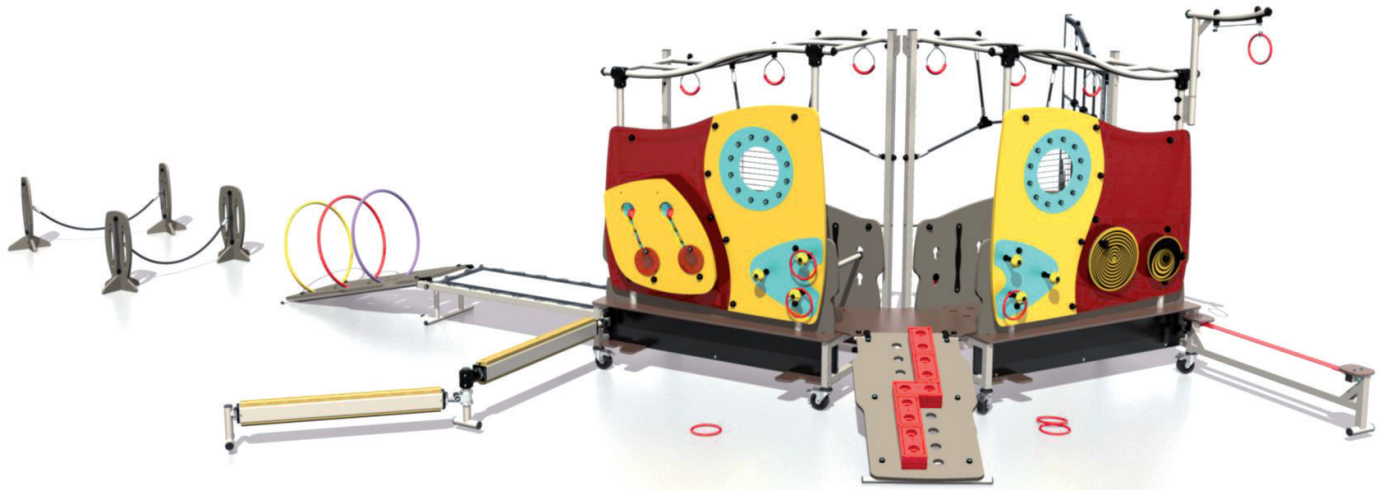

TOUS LES MOIS

- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Contrôle du resserrage de la visserie.

TOUS LES 3 MOIS

- Vérification de l'absence de corrosion sur les éléments métalliques.
- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle d'usure des élingues.
- Contrôle de la fixation de la toile.

TOUS LES ANS

- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Nettoyage complet du jeu.

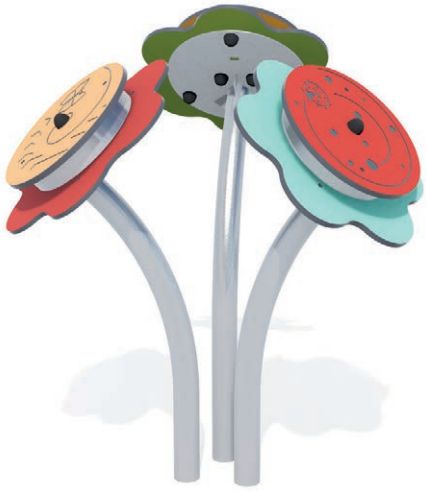

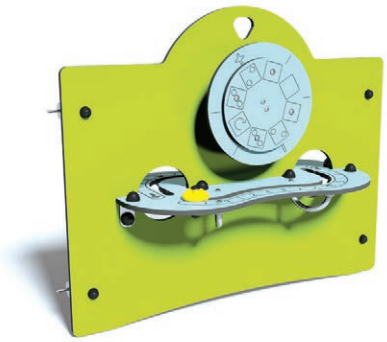

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'intégrité de l'ossature.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

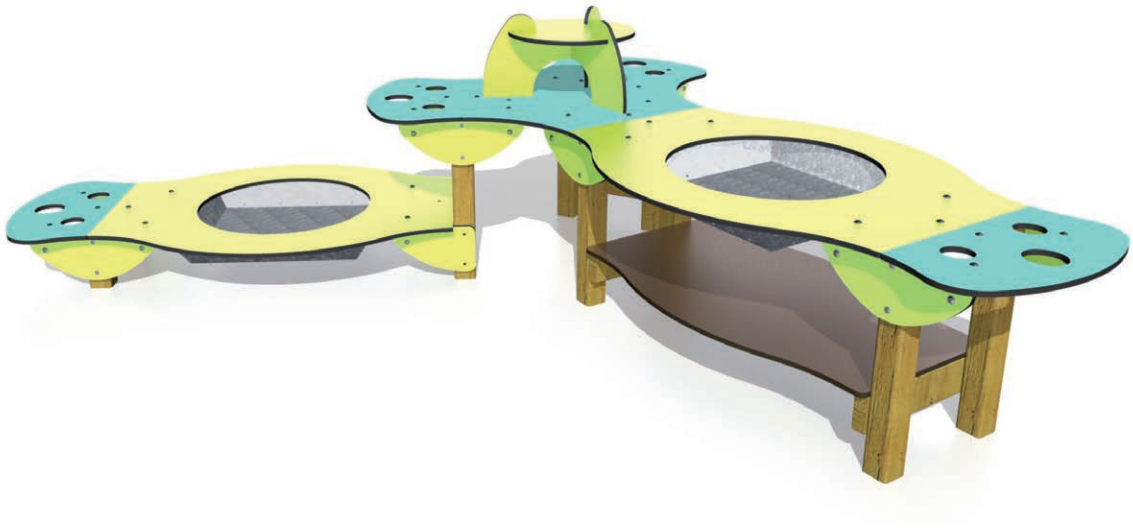

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Repérage d'éventuelles fuites.
- Vérification de l'état des bacs polyester (vérifier l'absence de fuite).
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux.

TOUS LES 3 MOIS

- Vérifier le bon fonctionnement du mécanisme de descente et montée (J130).
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'échardes sur les poteaux (pour la version poteaux bois).

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Vérifier que la bande du convoyeur tourne bien. Ajuster la tension si nécessaire.

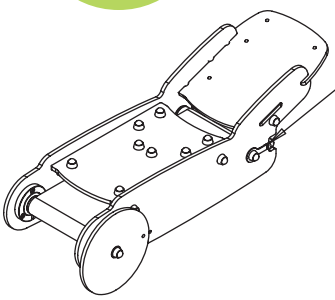

Réglage de la tension de la courroie par la VTH8*30

Serrage = Augmentation de la tension de la courroie
Desserrage = Diminution de la tension de la courroie

- Vérification de l'usure des maillons de chaînes sur la grue et/ou le transporteur (remplacer la chaîne si un maillon présente une réduction de plus de 1/3 de son diamètre).
- Vérification de l'usure des paliers du wagonnet (si espace entre tube et palier > 6 mm, changer les paliers).

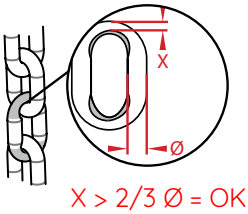

X > 2/3 Ø = OK

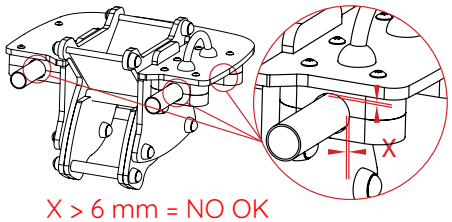

X > 6 mm = NO OK

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Vérification de l'état général des plaques colorées.
- Nettoyage complet du jeu.

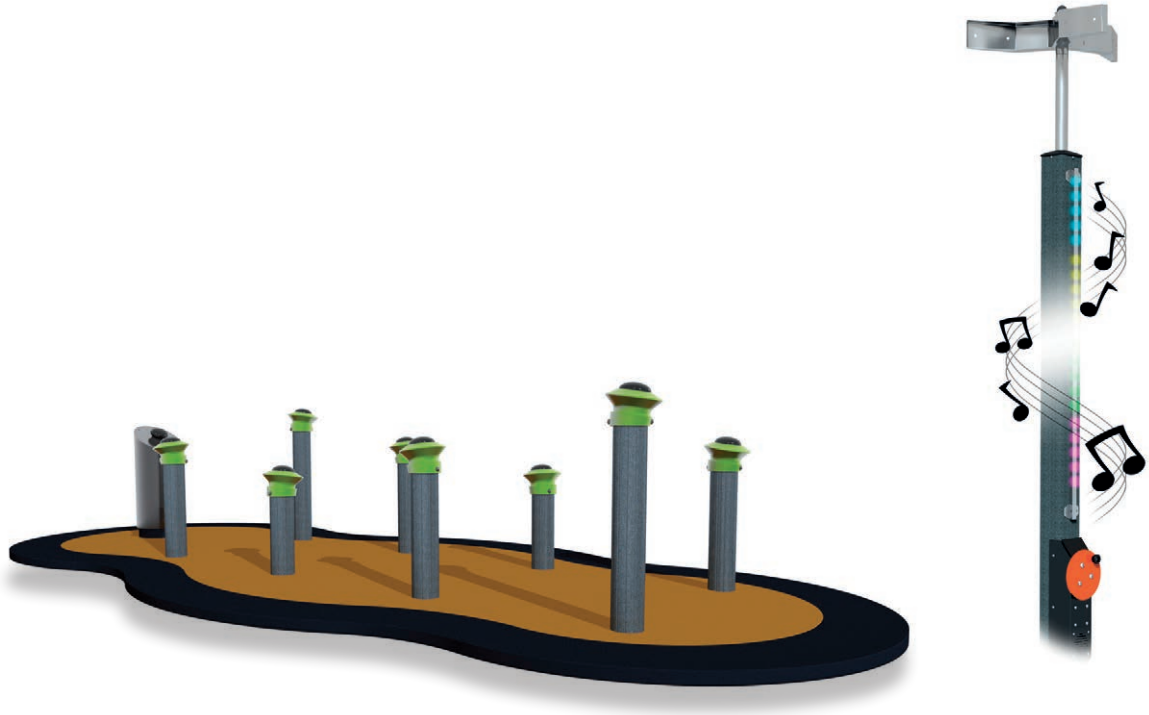

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Contrôle fonctionnel afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement ou d'une partie.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'intégrité des poteaux.
- Nettoyage complet du jeu.
- Réglage du niveau sonore.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Resserrage de la visserie si nécessaire.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle des soudures du poteau du panneau de basket.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES 2 ANS

- Vérifier la stabilité des structures selon les spécifications normes EN 15312:2007

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement des divers éléments mobiles.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Resserrage de la visserie si nécessaire.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur le poteau en bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement des divers éléments mobiles.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Resserrage de la visserie si nécessaire.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'absence d'éclatement du bois et du décollement de lames sur la poutre.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.
- Vérification d'absence d'éclatement du bois ou de décollement de lames sur le poteau en bois.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.
- Resserrage de la visserie si nécessaire.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'absence d'éclatement du bois et du décollement de lames sur la poutre.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Contrôle de l'absence de corrosion sur les ressorts.
- Nettoyage complet du jeu.

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Vérification de l'usure des pièces de caoutchouc M3507 assurant la tenue sur le tube. Remplacer si nécessaire.
- Nettoyage complet du jeu.

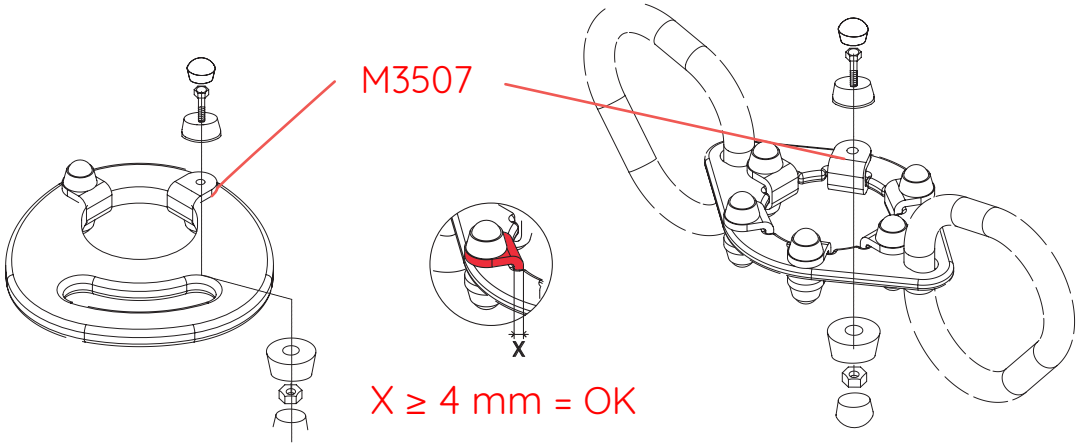

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.
- Vérification de l'usure de la pièce MU442 de la poignée. Remplacer si nécessaire.

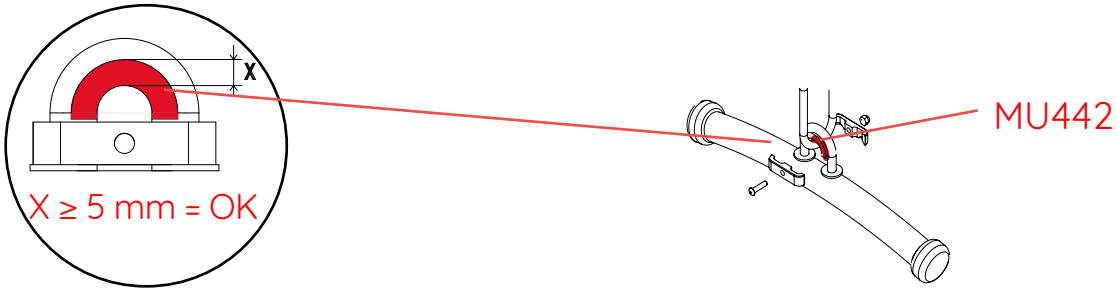

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.
- Vérification de l'usure de la pièce MU442 de la poignée. Remplacer si nécessaire.
- Contrôle des soudures : vérifier l'absence de fissuration sur la partie haute de la structure.

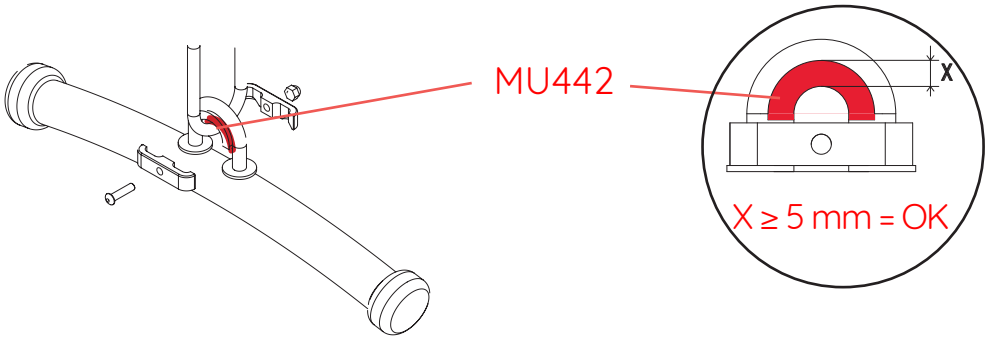

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, d'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.
- Vérification de la présence des capsules de protection.

TOUS LES 3 MOIS

- Contrôle de fonctionnement.
- Contrôle des éléments de fixation.
- Contrôle de la stabilité du jeu.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu.
- Vérification de l'usure de la pièce d'amortissement U2422 selon mode opératoire ci-dessous. Remplacer si nécessaire.

1- Placer 20 kgs sur une des deux assises.

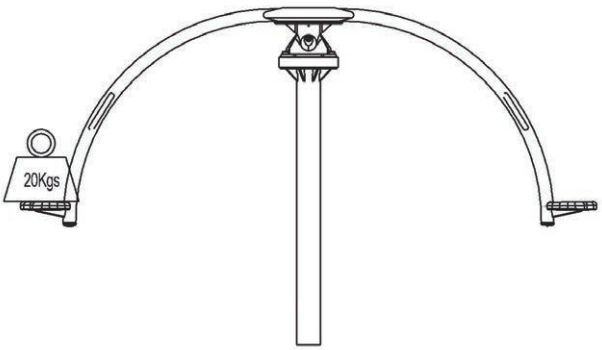

Pour les versions de jeux ne comportant pas le trait de mesure sur la pièce métal, l'angle sous charge de 20 kgs ne doit pas dépasser les 20° par rapport à la verticale.

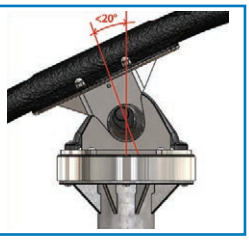

2- Vérifier l'inclinaison de la partie supérieure par rapport aux traits gravés.

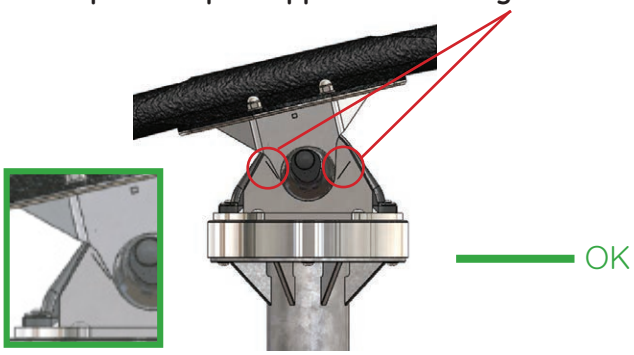

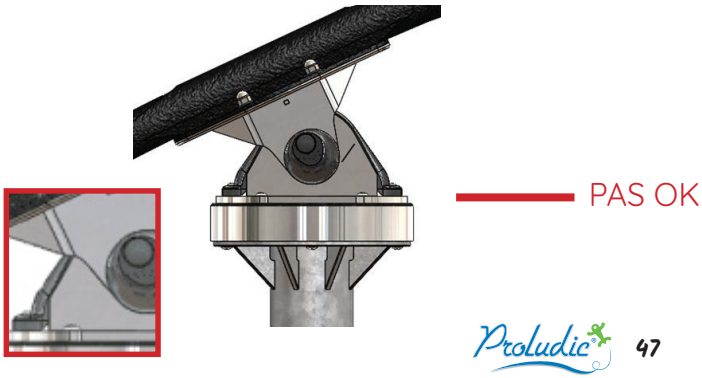

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du jeu

TOUS LES MOIS

- Contrôle visuel de routine permettant d'identifier des risques résultant d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou de conditions météorologiques particulières.
- Contrôle du resserrage de la visserie.
- Recensement des pièces disparues ou cassées.

TOUS LES ANS

- Contrôle des systèmes d'ancrage.
- Nettoyage complet du mobilier.

3 ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

La norme européenne EN1176-7:2008 recommande à l'exploitant d'établir un PLAN D'ENTRETIEN propre à chaque aire de jeux, en tenant compte des instructions du fabricant et des conditions locales d'utilisation.

Pour cela, il est recommandé de conserver divers documents susceptibles de faciliter la maintenance et de la rendre rationnelle et efficace.
Ces divers documents seront consignés dans un dossier : le DOSSIER DE L'EXPLOITANT.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE L'EXPLOITANT

- Plan d'implantation de l'aire de jeux (réalisé par les services techniques de la ville ou le fabricant).
- Fiches techniques des équipements.
- Notices de montage.
- Certificats de conformité aux normes.
- Fiche d'entretien émise par le fabricant.
- Plan d'entretien pour chacun des équipements.
- Enregistrement des diverses interventions.
- Fiche de déclaration d'accident.
- Certificat de conformité de pose.

Une organisation rigoureuse est un critère essentiel pour une maintenance efficace. Elle aura pour conséquence d'assurer une durabilité optimale des aires de jeux et de conserver en permanence des produits conformes.

PROLUDIC S.A.S. - 181 rue des Entrepreneurs - 37210 Vouvray
Tél. : 02 47 40 44 44 - Fax : 02 47 52 65 55 - E-Mail : proludic@proludic.fr
proludic.fr